

Accord de stabilisation et d'association CE /Ancienne République yougoslave de Macédoine ARYM: signature et conclusion du protocole suite à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie

2007/0218(AVC) - 23/04/2008 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté, par 440 voix pour, 18 voix contre et 7 abstentions, une résolution législative par laquelle il donne son avis conforme sur la conclusion du protocole à l'accord de stabilisation et d'association CE/Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) visant à tenir compte de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'UE.

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. Jacek **SARYUSZ-WOLSKI** (PPE-DE, PL), au nom de la commission des affaires étrangères.